



## **RENCONTRES NATIONALES DES 23 ET 24 MARS 2016**

### **Communiqué de presse**

Ces Rencontres annuelles, qui ont rassemblé plusieurs centaines de dirigeants d'associations et d'ESAT en présence de Madame Ségolène NEUVILLE, Secrétaire d'ETAT chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, de nombreux représentants des décideurs publics et d'associations nationales, avaient pour thème générique « **Les ESAT au service de la citoyenneté professionnelle des personnes handicapées** ».

Des propositions ont été émises dans plusieurs directions :

⇒ celle des droits réels des travailleurs handicapés et, notamment :

- ◆ l'accès à la prime d'activité alors que la procédure pour la percevoir est complexe ;
- ◆ la nécessaire poursuite de la réflexion sur leur statut juridique ;
- ◆ la mise en situation professionnelle dans les ESAT et l'application de la formation professionnelle, ces deux mesures étant en attente de décrets d'application ;
- ◆ l'adaptation des temps de travail aux besoins et aux demandes des travailleurs handicapés, un texte sur l'organisation et les règles des temps partiels n'est toujours pas sorti.

⇒ celle de l'intégration en milieu ordinaire :

ANDICAT a toujours soutenu la diversification des modalités d'exercice professionnel pour tenir compte de la pluralité des capacités, ce qui est la condition d'un droit effectif au travail.

ANDICAT se réjouit de la parution du décret portant sur la simplification de l'attribution des « aides à l'emploi liées à la lourdeur du handicap » mais sera très vigilante sur sa mise en œuvre avec les accompagnements psycho-sociaux adéquats.

⇒ celle de la connaissance des besoins :

ANDICAT a ouvert la voie, il faudrait que les pouvoirs publics s'impliquent dans ce domaine. Comment les schémas régionaux d'organisation sociale et médico-sociale peuvent-ils être pertinents sans une connaissance territoriale des besoins ?

⇒ celle du financement des ESAT :

ANDICAT exprime son scepticisme sur cette approche assez mécaniste et qui ignore l'existant.

Par ailleurs, les positions des pouvoirs publics à propos du lien qu'ils veulent établir entre le financement et le taux d'occupation (ou d'activité, ou de présence) risquent de provoquer de vrais problèmes humains et budgétaires puisque les établissements les moins bien financés seraient ceux qui accueilleraient les travailleurs les plus fragiles psychologiquement ou les plus fatigables, donc les plus irréguliers au travail.

C'est un illogisme complet sur lequel il faudrait vite revenir.

⇒ celle des approches et des méthodes en matière de management et de vie économique :

L'économique ne se gagnera pas par des manifestations coûteuses qui se résumeront la plupart du temps à de l'auto célébration et à l'auto publicité de certains acteurs ; c'est par la mutualisation technique et commerciale, et par l'immersion au sein des bassins d'emploi, que les ESAT seront des partenaires économiques solides.

C'est aussi par l'approfondissement des techniques de relations avec les clients, l'amélioration de la qualité de la production ou le meilleur management possible que les ESAT joueront pleinement leur rôle économique en même temps que celui d'acteur social au profit de publics handicapés.